MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP -4-10-57 211944

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON, AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

5ème année N° 45 Edition générale n° 7 1 Octobre 1957

/INFORMATIONS/

TRAITEMENTS D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS A NOYAUX

Le pêcher, l'abricotier, le cerisier doivent recevoir à l'automne un traitement antiparasitaire destiné à combattre l'évolution de certains parasites qui évoluent au cours de l'automne et de l'hiver.

CORYNEUM et FUSICCOCUM - Ces deux maladies qui provoquent des criblures du feuillage et des plaies sur les rameaux se développent durant les périodes humides de l'automne en pénétrant par les blessures naturelles (chute des feuilles) ou artificielles (plaies de taille).

Les traitements cupriques longtemps utilisés provoquent parfois des brûlures sur les tissus mal aoûtés. On utilisera avec moins de risque le sulfate d'oxyquinoléine, le T.M.T.D. (Thirame), le Captane, le Zirame, le Zinèbe, le Ferbame, les Soufres microbisés, le Soufre dispersé.

Traiter dès que commence la défoliaison, le renouveler si des pluies violentes se produisent avant la fin de la chute des feuilles.

MONILIA - Afin de réduire les contaminations ultérieures, couper et brûler les rameaux tués par la maladie et les fruits momifiés. Ce nettoyage conditionne la réussite des traitements printaniers.

CHEIMATOBIE et HIBERNIE - Les cerisiers et abricotiers ont été ce printemps victimes de chenilles qui dévoreront les jeunes feuilles, les fleurs ou même les jeunes fruits. Ces chenilles sont les larves de papillons qui naissent à l'automne. Il faut savoir que les papillons femelles n'ont pas d'ailes (aptères) et que cette particularité permet une lutte efficace et économique. Ces femelles aptères montent à l'automne le long des troncs pour aller déposer leurs oeufs à l'extrémité des branches. L'apposition d'une ceinture de glue empêche leur progression et prévient la naissance des chenilles au printemps. On est ainsi dispensé d'effectuer un traitement ovicide d'hiver ou un traitement printanier.

Le commerce présente des glues peu siccatives que l'on étendra sur du papier ou directement sur le tronc selon les recommandations du fabricant.

OISEAUX NUISIBLES et RONGEURS

Nous rappelons que la lutte contre ces parasites doit être réalisée collectivement par les Groupements de défense.

L'Inspection de la Protection des Végétaux donnera tous les renseignements utiles.

AVIS A NOS LECTEURS

Certains abonnés de la Station d'Avertissements Agricoles se plaignent d'avoir reçu en double "Phytoma" , alors que d'autres n'ont pas reçu certains numéros. Nous serions reconnaissant aux premiers de nous faire parvenir les revues qu'ils auraient en double exemplaires, tandis que les personnes auxquelles il manque certains exemplaires de "Phytoma" voudront bien nous faire connaître leur adresse.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

P203

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

Les céréales sont parasitées par des champignons qui provoquent des diminutions de rendement en détruisant les grains ou le feuillage. Les maladies que provoquent ces champignons sont efficacement combattues par la désinfection des semences afin de détruire les germes en surface (contamination externe) ou même à l'intérieur du grain (contamination interne).

I° / Traitement des maladies à contamination externe :

On combat ainsi la Carie du blé, le Charbon de l'avoine, le Charbon couvert de l'orge, l'Helmintosporiose.

a/ Par trempage , suivi d'un brassage

- dans une solution de formol à 0,25 % , le trempage doit durer I/4 d'heure à 20 minutes. Conserver les grains traités au maximum 24 heures sous des sacs mouillés,
- dans une solution de sulfate de cuivre à I,5 % durant 10 minutes ; brasser puis plonger dans un lait de chaux pendant 5 minutes. Semer le lendemain.

b/ Par poudrage , - Procédé plus rapide que le trempage et qui donne de très bons résultats. Utiliser aux doses prescrites les spécialités commerciales à base de :

- Oxychlorure de cuivre
- Oxydes cuivreux
- Produits organo-mercuriques
- Trioxyméthylène
- T.M.T.D.

Ne pas se contenter d'un pelletage rapide, il faut procéder à un brassage soigné, qui n'est parfaitement réalisé qu'avec une poudreuse enrobeuse (un vieux fût monté sur un axe et muni d'une manivelle suffit). Ne remplir le récipient qu'à moitié et consacrer 5 minutes à l'opération.

2° / Traitement des maladies à contamination interne :

Le Charbon du blé et le Charbon nu de l'orge sont justiciables du procédé qui détruit le champignon sans nuire à la faculté germinative du grain.

Tremper les grains pendant 30 à 40 minutes dans de l'eau à 45 ° puis durant 10 minutes dans de l'eau à 52°.

Ce procédé d'exécution difficile à la ferme peut être réalisé collectivement par les Coopératives.

3° / Remarque :

On trouve dans le commerce des produits à action multiple agissant à la fois contre les maladies et les insectes et même ayant une action répulsive contre les corbeaux.

SERVICE de la PROTECTION des VEGETAUX
Inspection de MONTPELLIER